

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Je ne peux pas prédire ce que donneront les travaux du groupe de travail. Comme le premier ministre l'a déclaré hier, l'objectif primordial du groupe est d'encourager les efforts du public en général et des organismes non étatiques en particulier, pour promouvoir l'unité nationale.

Une voix: C'est risible!

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

En 1970, le gouvernement avait chargé un comité du Sénat et de la Chambre d'étudier ce problème constitutionnel. Ce comité a présenté un rapport à la Chambre au mois de mars 1972, et depuis, les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, n'ont pas cru bon de tenir compte de ses recommandations. Si le comité, dont l'établissement a été annoncé hier et qui sera chargé de travailler au niveau constitutionnel dans notre pays, fait un rapport intelligent, est-ce que le gouvernement s'engage à en tenir compte afin de corriger cette situation et ainsi donner davantage confiance aux Canadiens, pour que nous puissions vivre dans une véritable harmonie?

● (1430)

[Traduction]

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'ignore si le groupe de travail fonctionnera de la même façon que le comité dont parle mon ami, celui-ci ayant présenté un rapport sur la constitution du Canada. Je crois que ce rapport a eu d'importantes conséquences sur la façon de penser du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux.

* * *

L'ÉNERGIE**LE PIPE-LINE DEMPSTER—LA RENTABILITÉ ET LA DATE DES PREMIÈRES LIVRAISONS**

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et concerne le rapport de l'Office national de l'énergie et le fait que le cabinet doit bientôt prendre une très importante décision au sujet de l'exploitation des ressources du Nord. J'aimerais savoir si le gouvernement sera en mesure de fournir aux députés, avant le début du débat sur le pipe-line, les réponses aux questions suivantes: (1) le prolongement du pipe-line Dempster sera-t-il économiquement possible? (2) Quelles seront les conséquences socio-économiques du pipe-line Dempster si jamais il était construit? (3) Le gouvernement pourra-t-il garantir que le pipe-line Dempster sera terminé d'ici 1982 pour permettre la livraison de gaz naturel au Canada? Aurons-nous les réponses

à ces trois importantes questions avant de commencer le débat sur le pipe-line en août?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre l'a mentionné hier, le gouvernement n'a pas encore eu l'occasion d'étudier le rapport de l'Office national de l'énergie. Nous avons promis de prendre une décision quand nous aurons reçu tous les rapports, c'est-à-dire probablement dans le courant du mois d'août. En attendant, nous ferons tout notre possible pour bien renseigner non seulement la Chambre mais aussi le gouvernement, afin qu'il puisse prendre une décision en toute connaissance de cause. D'après les questions qu'il a posées, le député suppose que certaines décisions seront prises par le gouvernement. Pour le moment, il n'a pas encore pris de décision sur le principe même de la construction d'un pipe-line ou sur le choix d'un emplacement. Le gouvernement réunira, cela va de soi, tous les renseignements qui peuvent l'aider à prendre sa décision.

M. Gillies: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement croit-il qu'il peut prendre une décision avant d'avoir répondu aux questions que je viens de poser? Le gouvernement a-t-il des études sur le métier? A-t-il chargé un groupe d'étude ou un organisme quelconque d'étudier les problèmes que j'ai soulevés? C'est que le temps presse et je prétends que le gouvernement doit trouver une réponse à ces questions avant de pouvoir prendre la moindre décision sur le pipe-line?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le député a fait des observations intéressantes dont le gouvernement devra tenir compte avant de prendre une décision. Le gouvernement devra déterminer sur quel type de renseignements il devra fonder sa décision. Je répète toutefois qu'il n'a pas encore eu l'occasion de débattre ces questions depuis le dépôt du rapport de l'ONE.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LA POSSIBILITÉ D'UNE ÉTUDE ÉCOLOGIQUE COMPLÈTE DU TRACÉ DEMPSTER AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE**

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et de l'Environnement dans le même ordre d'idées que celle que j'ai posée hier au ministre de l'Énergie, des mines et des Ressources et à laquelle il a été malheureusement incapable de répondre. Étant donné que l'Office national de l'énergie considère le raccordement Dempster comme très important dans le projet Alcan et qu'aucune étude écologique n'a été faite ou commandée pour ce corridor de 600 milles, le ministre peut-il nous dire si ses services sont en mesure de procéder à une évaluation écologique valable du raccordement Dempster avant le 1^{er} septembre de cette année?